
ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIR CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 FÉVRIER 2017

DÉCISION DE PRISE EN CHARGE D'UNE ÉTUDE TECHNIQUE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Analyse critique de l'étude pollution existante, réalisation d'une campagne de prélèvements complémentaires (sols et eau), d'un EQRS et d'un outil d'aide à la décision proposant une approche coût/avantage compatible avec l'usage futur, diagnostics techniques et étude de maîtrise d'œuvre sur le site « Thermo-confort » à La Chapelle au Moine (Département de l'Orne)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Prise en charge sous réserve de la production d'une délibération engageant la participation financière de la collectivité à hauteur de 25% du montant prévisionnel HT auquel s'ajoute la TVA récupérable grevant l'ensemble de l'intervention, soit une participation maximale de 27 000 €.
SITUATION DU BIEN :	Dépôt pétrolier et station-service exploités de 1951 à 1994 (parcelles A40, 51 à 53, 56, 513, 752, 755 à 762, 821, 853, 855, 888, 892, 893)
PLU :	1AU au PLUi (zone UB pour la parcelle A40) – UB : zone urbaine de centralité ; 1AU : zone d'urbanisation immédiate à vocation mixte
PROJET :	Habitat : construction de 6 à 10 logements intermédiaires dont les hauteurs maximales seront limitées à un R+1+Combles
VALIDATION PARTENAIRE REGION :	Commission permanente régionale du 22-05-2017
PROPRIÉTAIRE :	Ville et Agglomération (selon parcelles)
ENVELOPPE PROJET :	60 000 €HT

ROUEN, le 18 OCT. 2017

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

